



Coordination Nationale des Associations Régionales des Enseignants de Langues Anciennes

[www.cnarela.fr](http://www.cnarela.fr)

Adresse postale : 11, rue champ Saint Pierre, 39170 Saint- Lupicin

Tél : 03 84 42 84 36

courriel : [sylvie.pedroarena@orange.fr](mailto:sylvie.pedroarena@orange.fr)

Sylvie Pédroaréna  
présidente de la CNARELA

le 7 novembre 2011

A Monsieur le Président de l'Université  
de Metz

Monsieur le Président,

Je vous contacte pour attirer votre attention sur la situation de l'enseignement du grec à l'Université de Metz. Cet enseignement est actuellement assuré par deux enseignantes titulaires mais, depuis la rentrée 2011, l'une d'elles, détachée à l'IUF, n'assure plus que 64 heures de cours. Quant à la deuxième titulaire, son départ à la retraite est fixé au 1<sup>er</sup> septembre 2012. Or, malgré le vote unanime du Conseil de l'UFR Lettres et langues du 6 juin 2011, la Présidence de l'Université envisage de redéployer son poste pour l'affecter à une autre discipline. Cette décision pourrait poser de graves problèmes de fonctionnement dès la rentrée 2012 : sur les 400 heures de grec que contient la licence de Lettres classiques à Metz, seules 64 pourraient alors être assurées par la titulaire restante, et il n'est ni souhaitable ni réalisable que les autres heures soient confiées à des chargés de cours ou à des hellénistes de Nancy 2, dont le service est déjà complet. Dans ces conditions, le bon déroulement de la rentrée 2012 serait gravement compromis.

De plus, la suppression de ce poste de maître de conférences de grec, après la suppression d'un poste de professeur de grec en 2010, risque d'avoir de fâcheuses conséquences pour le maintien de la filière de Lettres classiques sur le site messin de l'Université de Lorraine, qui doit prochainement fusionner l'Université de Metz et les trois universités de Nancy et dont le fonctionnement sera effectif à la rentrée 2013. Regrouper à Nancy l'ensemble de la filière pénaliserait fortement les étudiants du Nord de la Lorraine et aurait en amont des effets regrettables sur la vitalité des sections de grec dans les lycées et collèges de la Moselle.

La CNARELA, qui a pour vocation la défense et la promotion des langues anciennes, s'inquiète de cette perspective. Nous vous demandons donc instamment de réexaminer cette décision et de prendre toutes les dispositions nécessaires pour le maintien de ce poste de maître de conférences de grec à l'Université de Metz.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Sylvie Pédroaréna

présidente de la CNARELA

Ce courrier sera transmis au Ministère et à la presse. Il sera également publié sur notre site